ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Arrêté du 29 mars 2007 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 ; Arrêté du 7 décembre 2011 ; Articles L. 133-5, L. 133-6, L. 271-4 à L. 271-6, R. 133-7, R. 133-8, R. 271-1 à R. 271-5 du code de la construction et de l'habitation ; Norme NF P03-201 février 2016.

A DÉSIGNATION DU OU DES BÂTIMENTS

- Localisation du ou des bâtiments

Désignation du ou des lots de copropriété : **Maison individuelle**

Adresse : **1 île de la Loge**
78380 BOUGIVAL

Numéro de Lot :

Référence Cadastrale : **Non communiqué(e)**

Le site ne se situe pas dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.

Descriptif du bien :

Maison individuel

Encombrement constaté : **Végétation dense dans la partie jardin, ce qui limite l'étendue du champs d'investigation.**

Situation du lot ou des lots de copropriété

Étage : **R+3**

Bâtiment : **Sans objet**

Porte : **Sans objet**

Escalier : **Sans objet**

Mitoyenneté : **NON** Bâti : **OUI**

Document(s) fourni(s) (règlement de copropriété, plans, etc.) : **Néant**

B DÉSIGNATION DU CLIENT

- Désignation du client

Nom / Prénom : **VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE**

Qualité :

Adresse : **23 ILE DE LA LOGE UTI DES BOUCLES DE LA SEINE**
78380 BOUGIVAL

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Nom / Prénom :

Qualité :

Adresse :

Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite **: Donneur d'ordre**

- Informations collectées auprès du donneur d'ordre :
  - Traitements antérieurs contre les termites : **Sans objet**
  - Présence de termites dans le bâtiment : **Sans objet**
  - Fourniture de la notice technique relatif à l'article R112-4 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 1/11/2006 : **Sans objet**

C DÉSIGNATION DE L'OPÉRATEUR DE DIAGNOSTIC

- Identité de l'opérateur de diagnostic

Nom / Prénom : **RODRIGUES Alfredo**

N° certificat de qualification : **917**
Date d'obtention : **13/06/2022**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **Apave Diagnostics**
Adresse : **Bât IRIS, 84 rue Charles Michels 93284 SAINT-DENIS CEDEX**
N° Siret : **48333631900072**
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **LCP CERTIFICATION**
23bis Rue Thomas Edison 33610 CANÉJAN

Organisme d'assurance professionnelle : **AXA IARD**
N° de contrat d'assurance : **10800807204**
Date de validité du contrat d'assurance : **31/12/2023**

D IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Sous-sol		
Local Vélo	Plancher - Enduit ciment Non peint	Absence d'indice.
	Mur de refend - Enduit ciment Non peint	Absence d'indice.
	Mur extérieur - Enduit ciment Non peint	Absence d'indice.
	Plancher haut - Enduit ciment Non peint	Absence d'indice.
	Ensemble des fenêtres - Bois Peinture	Absence d'indice.
Local technique	Plancher - Enduit ciment Non peint	Absence d'indice.
	Ensemble des fenêtres - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Mur de refend - Enduit ciment Non peint	Absence d'indice.
	Mur extérieur - Enduit ciment Non peint	Absence d'indice.
	Plancher haut - Enduit ciment Non peint	Absence d'indice.
Stockage/Divers	Plancher - Carrelage Non peint	Absence d'indice.
	Mur extérieur - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher haut - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des portes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des fenêtres - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Plinthes - Carrelage Faïence	Absence d'indice.
Extérieur		
Jardin	Bastaing - Bois Non peint	Absence d'indice.
RDC		
Cuisine	Ensemble des fenêtres - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Ensemble des portes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Mur extérieur - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Carrelage Faïence	Absence d'indice.
	Plancher haut - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Carrelage Non peint	Absence d'indice.
Salon	Plancher - Bois Non peint	Absence d'indice.
	Ensemble des fenêtres - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Ensemble des portes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Mur extérieur - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Mur de refend - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher haut - Enduit plâtre Dalles polystyrène	Absence d'indice.
Bureau	Ensemble des fenêtres n°1 - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Ensemble des portes n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Mur extérieur - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Carrelage Faïence	Absence d'indice.

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plancher haut - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Carrelage Non peint	Absence d'indice.
Dégagement	Mur extérieur - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Carrelage Faïence	Absence d'indice.
	Plancher haut - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Carrelage Non peint	Absence d'indice.
	Ensemble des portes n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice.
Salle à manger	Ensemble des fenêtres - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Ensemble des portes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Mur de refend - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Mur extérieur - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Plastique type lino Revêtement souple	Absence d'indice.
	Plancher haut - Enduit plâtre Dalles polystyrène	Absence d'indice.
Palier vers R+1	Ensemble des portes n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Mur extérieur - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Carrelage Faïence	Absence d'indice.
	Plancher haut - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Carrelage Non peint	Absence d'indice.
	Ensemble des fenêtres n°2 - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Ensemble des escalers - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des gardes corps - Métal Peinture	Absence d'indice.
WC	Mur extérieur - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Carrelage Faïence	Absence d'indice.
	Plancher haut - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Carrelage Non peint	Absence d'indice.
	Ensemble des portes n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice.
R+1		
Hall	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des fenêtres - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Ensemble des portes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Mur de refend Aérothermes - Enduit plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Mur extérieur Aérothermes - Enduit plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Plafond - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des escalier - Bois Non peint	Absence d'indice.
Chambre 1	Mur de refend Aérothermes - Enduit plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Mur extérieur Aérothermes - Enduit plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Plafond - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Ensemble des fenêtres - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Ensemble des portes - Bois Peinture	Absence d'indice.
Chambre 2	Mur de refend Aérothermes - Enduit plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Mur extérieur Aérothermes - Enduit plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Plafond - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des fenêtres - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Ensemble des portes - Bois Peinture	Absence d'indice.
Chambre 3	Mur de refend Aérothermes - Enduit plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Mur extérieur Aérothermes - Enduit plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Plafond - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Ensemble des fenêtres - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Ensemble des portes - Bois Peinture	Absence d'indice.
Salle de bains	Mur de refend Aérothermes - Enduit plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Mur extérieur Aérothermes - Enduit plâtre Papier peint	Absence d'indice.
	Plafond - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Carrelage Non peint	Absence d'indice.
	Ensemble des portes - Bois Peinture	Absence d'indice.
R+2		
Bureau comble	Plancher - Bois Non peint	Absence d'indice.
	Mur extérieur - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Mur de refend - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Charpente - Bois Non peint	Absence d'indice.
Chambre 5	Mur de refend - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Mur extérieur - Enduit plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Charpente - Bois Non peint	Absence d'indice.
	Plancher - Bois Non peint	Absence d'indice.

LEGENDE

(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(2)	Identifier notamment : Ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes, …
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
*****	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

E IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENTS (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION

Sans objet

F IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION

Sans objet

G MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES

1. examen visuel des parties visibles et accessibles :

Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois.

Examen des produits cellulosiques non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois , détérioration de livres, cartons, etc.) ;

Examen des matériaux non cellulosiques rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.) ;

Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).

2. sondage mécanique des bois visibles et accessibles :

Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc.

L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

3. Matériel utilisé :

Poinçon, échelle, lampe torche...

H CONSTATATIONS DIVERSES

Hall (R+1) :
Ensemble des escalier (Bois - Non peint) : Trous de sorties (Sur les marches); trous de sorties (Mur dans escalier vers R+2)
Bureau comble (R+2) :
Charpente (Bois - Non peint) : Trous de sorties
Plancher (Bois - Non peint) : Trous de sorties
Chambre 5 (R+2) :
Charpente (Bois - Non peint) : Trous de sorties
Jardin (Extérieur) :
Bastaing (Bois - Non peint) : Trous de sorties, Feuilletage, Clivage du bois selon les 3 plans, Consistance cassante et sèche,

Indice d'infestation d'agents de dégradations biologiques du bois

NOTE Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précises. Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

I RESULTATS

Le présent examen fait état de présence d'insecte(s) xylophage(s) autres que des termites le jour de la visite.

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

J NOTE

Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au **13/02/2024** dans le cadre d'une vente ou d'une opération de démolition.

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

K SIGNATURE DE L'OPÉRATEUR ET CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature de l'opérateur et cachet de l'entreprise



Apave Diagnostics
84, rue Charles Michels
93200 SAINT-DENIS
Tél. : 33 (0)1 80 89 45 10
saintdenis@adiag.apave.com
SIRET 4483 336 319 00205

Référence : **70802-139155 T**

Fait à : **SAINT-DENIS CEDEX** le : **14/08/2023**
Visite effectuée le : **08/08/2023**
Durée de la visite : **0 h 45 min**

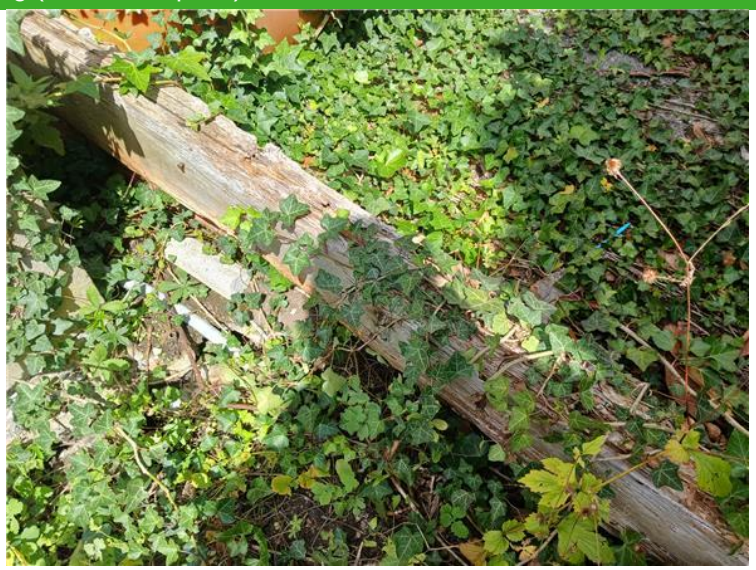
Opérateur : Nom : **RODRIGUES**
Prénom : **Alfredo**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Nota 1: Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L. 133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.
Nota 2: Conformément à l'article L 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

PHOTO(S)

Jardin(Extérieur) : Bastaing (Bois - Non peint)



Résultat du diagnostic : Trous de sorties, Feuilletage, Clivage du bois selon les 3 plans, Consistance cassante et sèche,

Hall(R+1) : Ensemble des escalier (Bois - Non peint)



Résultat du diagnostic : Trous de sorties (Sur les marches)
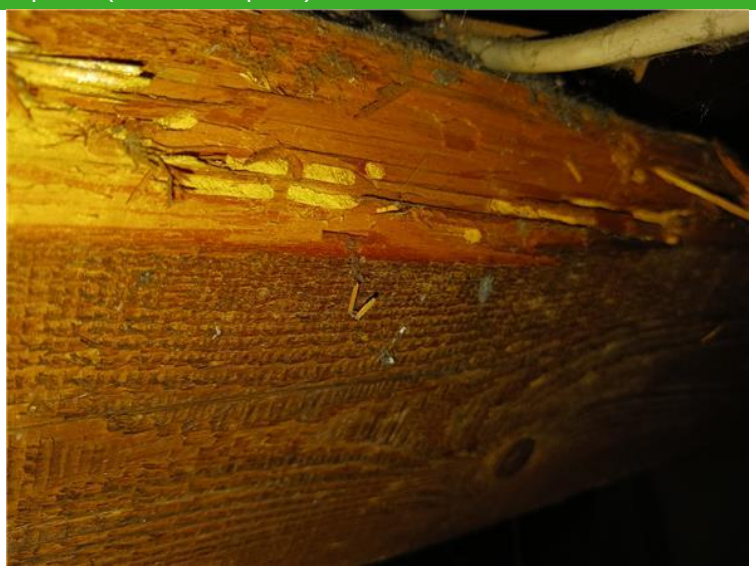
Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

Hall(R+1) : Ensemble des escalier (Bois - Non peint)



Résultat du diagnostic : Trous de sorties (Mur dans escalier vers R+2)

Bureau comble(R+2) : Charpente (Bois - Non peint)



Résultat du diagnostic : Trous de sorties

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

Bureau comble(R+2) : Plancher (Bois - Non peint)



Résultat du diagnostic : Trous de sorties

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

DOCUMENTS ANNEXES

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



CERTIFICATION DE PERSONNES

Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier
N°917

Monsieur RODRIGUES Alfredo

Amiante sans mention Selon arrêté du 24 Décembre 2021	**Amiante** Date d'effet : 16/05/2022 : - Date d'expiration : 15/05/2029
Amiante avec mention Selon arrêté du 24 Décembre 2021	**Missions spécifiques, bâtiments complexes** Date d'effet : 13/06/2022 : - Date d'expiration : 15/05/2029
DPE individuel Selon arrêté du 24 Décembre 2021	**Diagnostic de performances énergétique** Date d'effet : 13/06/2022 : - Date d'expiration : 12/06/2029
Electricité Selon arrêté du 24 Décembre 2021	**Etat de l'installation intérieure électricité** Date d'effet : 13/06/2022 : - Date d'expiration : 12/06/2029
Gaz Selon arrêté du 24 Décembre 2021	**Etat de l'installation intérieure gaz** Date d'effet : 16/05/2022 : - Date d'expiration : 15/05/2029
Plomb sans mention Selon arrêté du 24 Décembre 2021	**Constat du risque d'exposition au plomb** Date d'effet : 16/05/2022 : - Date d'expiration : 15/05/2029
Termites Métropole Selon arrêté du 24 Décembre 2021	**Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments** Date d'effet : 13/06/2022 : - Date d'expiration : 12/06/2029

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 13/06/2022, à Canéjan par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

Siège : 23bis, rue Thomas Edison - 33610 CANEJAN
Mail : contact@lcp-certification.fr Site : www : lcp-certification.fr
Tel : 05.33.89.39.30
SIRET : 80914919800024 RCS BORDEAUX Code APE :7022 Z
Enr487@ LE CERTIFICAT V011 du 10-01-2022

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES
Accréditation N° 4-0590
Portée disponible sur www.cofrac.fr

ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre Assurance
▸ **RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE**

APAVE
IMMEUBLE CANOPY
6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE FR

COURTIER
VERLINGUE
9 QUAI DE ROTTERDAM BP 156
68313 ILLZACH CEDEX
Tél : 03 89 61 64 64
Fax : 08 20 20 26 32
Portefeuille : 0201050284

Vos références :
Contrat n° 10800807204
Client n° 0416806720

ATTESTATION

AXA France IARD, atteste que :

APAVE
Immeuble Canopy
6 rue du Général Audran
92400 COURBEVOIE

agissant tant pour son compte que pour celui de APAVE DEVELOPPEMENT et sa filiale APAVE Diagnostics

est couvert contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés dans le cadre de l'exercice de sa profession, par le contrat n° 10800807204, souscrit auprès de notre Société, pour les activités et les montants de garanties suivants :

Activités assurées
Prestations techniques (y compris maintenance) et intellectuelles pour la maitrise des risques humains, techniques et environnementaux, articulée autour des principaux métiers suivants :

- **inspection et vérification des installations techniques, équipements et process**
- **bâtiment et génie civil**
- **essais, mesures et métrologie**
- **laboratoires d' analyses (non médicales)**
- **conseils**
- **formation**
- **certification, contrôle, qualification et homologation**

y compris fabrication et vente de produits dans le cadre de ces activités,
à destination de tous les secteurs d'activité.

A l'exclusion :
- **des missions de Contrôle Technique relevant de la loi Spinetta visées à l'article L 111.3 du Code de la construction et de l'habitation**
- **des travaux de désamiantage (enlèvement de l'amiante friable et non friable)**
- **des activités de classification et certification de navires et unités offshore.**

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/2

Contrat : 10800807204

TABLEAU DE GARANTIES

Les garanties s'exercent à concurrence des montants suivants :

Nature des garanties	Limites des garanties
Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle	
Limite générale « Tous dommages corporels, matériels et immatériels » confondus ***Sans pouvoir excéder pour :***	**5 000 000 € par année d'assurance**
a) les dommages immatériels non consécutifs	**5 000 000 € par année d'assurance**
b) les atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement	**2 500 000 € par année d'assurance**
c) tous dommages corporels, matériels et immatériels aux Usa/Canada ***sous-limités :*** **c.1) Dommages immatériels aux USA CANADA**	**5 000 000 € par année d'assurance** **1 000 000 € par année d'assurance**
d) tous dommages causés par l'amiante et le plomb *	**2 500 000 € par année d'assurance ***

***Il précisé que cette garantie s'exerce également dans la limite des montants de garanties précités ou indiqués aux conditions particulières, en fonction de la nature des dommages.**

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 inclus sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à Nanterre, le 9 Décembre 2022
Pour la société :



AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné Alfredo RODRIGUES, salarié de la société Apave Diagnostics, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des dispositions de l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à la réalisation de la prestation objet du présent rapport.

Ce rapport est établi par une personne :

- Présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés,

- N'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le Dossier de Diagnostics Techniques.

La société Apave Diagnostics a souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions.



FIN DU RAPPORT